

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES METROPOLE
-
Le Président de la Limoges Métropole

ARRÊTÉ
Du **16 AVRIL 2024**

Le présent arrêté a pour objet de :

- 1°) Le vote général des collectivités territoriales, en vertu de l'article L. 1221-1 et suivants et notamment de l'article L. 1221-4;
- 2°) Le vote de l'assemblée, notamment l'article L. 1221-4;
- 3°) La délibération du conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 05 mai 2022 portant la modification n°10 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Isle.

Le présent arrêté a pour objet de :

- 1°) Le vote de l'assemblée, notamment l'article L. 1221-1 et suivants et notamment de l'article L. 1221-4;
- 2°) Le vote de l'assemblée, notamment l'article L. 1221-1 et suivants et notamment de l'article L. 1221-4;
- 3°) Le vote de l'assemblée, notamment l'article L. 1221-1 et suivants et notamment de l'article L. 1221-4;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. L'arrêté n° 202305667 en date du 9 décembre 2023 portant ouverture d'une enquête publique préalable à la modification n°10 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Isle est abrogé.

ARTICLE 2. Il y a lieu, conformément à l'article L. 1221-4 du code de l'urbanisme, de procéder à la modification n°10 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Isle. Cette modification consiste à modifier le règlement graphique.

Une enquête publique sera ouverte et organisée par Limoges Métropole du lundi 13 mai 2024 à partir de 9h00 au lundi 27 mai 2024 à 17h00 inclus soit pendant 15 jours consécutifs.

ARTICLE 3. Le dossier relatif à l'enquête prescrite à l'article 2 sera tenu à la disposition du public pendant 15 jours consécutifs du lundi 13 mai 2024 au lundi 27 mai 2024 inclus aux dates et aux lieux suivants :

- Mairie de la commune de Isle pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, de lundi de 09h00 à 18h00, du mardi au jeudi de 09h00 à 17h00 et de 14h00 à 18h00, et le vendredi de 09h00 à 17h00;
- Au siège de Limoges Métropole du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 et de 17h00 à 19h00.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Isle (www.isle.fr) ainsi que sur le site internet de Limoges Métropole (www.limoges-metropole.fr) ainsi que sur le site internet de Limoges Métropole (www.limoges-metropole.fr).

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la modification n°10 du Plan Local d'Urbanisme de Isle

1 DOCUMENT - Publié le 18 Avril 2024



ARR_URBA_202400169_OUVERTURE_ENQUETE_PUBLIQUE_MODIFICATION_10_PLU_ISLE.pdf
(.pdf, 132,5 Ko)

 TÉLÉCHARGER